



Compte rendu du CHSCT du JURA du 12/11/2018.

Le CHSCT du Jura s'est réuni le 12/11/2018 à Lons le Saunier.

Étaient présents : 2 représentants CGT, 2 représentants FO et 4 représentants Solidaires.

Les voix délibératives sont les suivantes: 1 CGT, 2 FO et 2 Solidaires.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du procès verbal du 18/09/2018.
2. Prévention et protection face à la menace terroriste.
3. Projet immobilier de POLIGNY (avis).
4. Plateforme d'écoute et de soutien téléphonique.
5. Suivi budgétaire 2018.
6. Accidents de service.
7. Examen des fiches de signalement DDFIP.
8. Examen des fiches navettes des registres santé et sécurité au travail.
9. Questions diverses.

1. Approbation du PV du 18/09/2018.

Le PV du 18/09/2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Prévention et protection face à la menace terroriste.

Une documentation a été présentée par la DG à l'ensemble des Directions afin de mettre en place une stratégie de prévention face à la menace terroriste.

La Direction va présenter un guide aux chefs de service lors du prochain collège à la Parenthèse de Chille. Ces derniers devront à leur tour présenter ce guide à leurs agents lors d'une réunion organisée à cet effet.

Nous nous sommes inquiétés de la pose du digicode permettant de sécuriser l'accès aux étages du bâtiment B. Pour rappel, cela fait environ 4 mois que cette décision a été prise et qu'elle n'est pas mise en œuvre.

Des exercices seront organisés courant 2019.

3. Projet immobilier de POLIGNY (avis).

Quoi qu'il arrive, le site de Poligny sera vendu.

D'ici fin 2018, la Communauté de communes doit prendre sa décision quant au fait de savoir si elle se portera acquéreur du site. Dans la négative, un appel d'offre au secteur privé sera lancé.

En tout état de cause, la DDFIP occupera 40 % du bâtiment en tant que locataire. Dans l'attente de la vente, il est prévu de regrouper l'ensemble des agents au rez-de-chaussée (optimisation du chauffage, entre autres...).

Les plans ont été présentés aux agents du SIP (rien ne change pour les agents de la Trésorerie), à charge pour eux d'y apporter des modifications dans la limite du budget consacré à l'opération (environ 12 000 €).

A ce stade, la formulation d'un avis nous a semblé prématurée. Il sera donné lors du prochain CHSCT.

Le DDFIP ne nous a pas garanti que le SIP allait perdurer.

4. Plateforme d'écoute et de soutien téléphonique.

La DDFIP nous a présenté le dispositif mis en place (cf. Ulysse).

Face à tant d'optimisme, la CGT s'est, encore une fois, fait l'avocat du diable en soulignant que ce dispositif permettait à la DGFIP de se dédouaner et de ne pas assumer les conséquences directes et dramatiques des suppressions de postes massives.

Nous avons été le seul syndicat à émettre des réserves quant à ce dispositif qui, rappelons-le, est géré par un organisme privé et présentera un coût certain et conséquent pour l'administration des finances publiques. Quel sera le bilan financier de cette opération ?!! Affaire à suivre...en CTL !

5. Suivi budgétaire 2018.

Le formation « extincteurs » n'ayant pas eu lieu du fait de l'absence de l'animateur, il est resté un reliquat d'environ 500 €. Si la formation ne peut avoir lieu d'ici fin novembre, le CHSCT allouera cette somme à l'achat de matériel pour les géomètres.

Pour le reste, l'ensemble des actions validées sont en passe d'être payées.

6. Accidents de service

Néant.

7. Examen des fiches de signalement DDFIP

Néant.

8. Examen des fiches navettes des registres santé et sécurité au travail

Néant.

9. Questions diverses

- La question de la toxicité des composants des savons utilisés par les agents a été posée lors du dernier CHSCT: il s'avère que deux composants des savons sont allergènes. La société de nettoyage a donc proposé de remplacer ces savons par de nouveaux produits dont les fiches techniques sont actuellement à l'étude auprès de l'ISST et du médecin de prévention.
- S'agissant de la réunion organisée autour des problématiques de l'accueil et ayant eu lieu assez récemment, un compte-rendu va être adressé aux agents ayant participé ainsi qu'aux membres du CHSCT. Cette réunion a permis de mettre en exergue pour arbitrage diverses propositions faites par les agents. Une prochaine réunion devrait avoir lieu.
- Nous avons interrogé la Direction sur l'état d'avancement du projet d'aménagement de DOLE Jouhaux : le projet ayant pris du retard, le déménagement de EHMS est reporté à fin 2019.
- Nous avons interpellé le DDFIP au sujet de sa dernière visite au SPF, visite qui restera longtemps gravé dans les mémoires des agents. En effet, lors de cette réunion, la DDFIP les a « houspillés » à propos du compte d'imputation provisoire qui ne doit pas dépasser 200 000 € au 31/12/2018. Mais que les agents se rassurent, ils peuvent appeler la plateforme d'écoute 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Si sur le fond le DDFIP assume pleinement ses propos, sur la forme il a reconnu une certaine maladresse.

La séance est levée à 12h45.

Les représentantes du CHSCT Myriam FOURNY et Emilie MARTINEZ